Ville d'Etrépagny

Rue Maréchal Foch – B.P. 11
27150 ETREPAGNY

Refonte du site internet de la Ville d'Etrépagny www.etrepagny.fr

CAHIER DES CHARGES

Marché passé sans formalité préalable selon procédure adaptée.

Pouvoir adjudicateur : La ville d'Etrépagny, représentée par
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Rue Maréchal Foch – BP N° 11 – 27150 ETREPAGNY
Tél. : 02.32.55.71.44 – Fax : 02.32.27.68.45
mairie.etrepagny@wanadoo.fr

Date et heure limites de réception des offres
Lundi 5 octobre 2015 à 12 heures

Introduction : « Un accès moderne pour tous »

La ville d'Étrépagny a bénéficié d'une refonte de son site internet en 2010. Au terme de 5 ans d'utilisation, ce dernier apparaît obsolète en terme de mise à jour et d'évolution (Joomla). La ville souhaite une refonte du site, plus moderne, plus réactif, plus convivial, plus évolutif, avec des modules tels que : Guide des droits et démarches (accessibilité publique et téléchargement de fichiers administratifs), formulaire de contact, newsletter, calendrier d'évènements local et des alentours, annuaire autonome associatif, la météo, vidéo, diaporama photos , mais aussi des options pour éventuellement dans le futur capter en direct des séances du conseil municipal (Art L. 2121-18 du CGCT).
Contexte actuel concernant le traitement d'une publication : la mise en ligne d'un élément (actualités, évènements…) se fait en premier lieu sur le Facebook de la ville (Mairie Étrépagny), ensuite laborieusement sur le site de la ville, enfin sur l'écran TV de la mairie via Clef USB.
Afin de gagner du temps dans la réalisation des mises à jours, **L'objectif premier** est d'inscrire la mise à jour sur le **site institutionnel de la ville (www.etrepagny.fr)**, de la transférer automatiquement sur Facebook via un bouton de partage en option. En dernier lieu, la ville recherche une solution (module interne du site) pour diffuser l'information municipale sur la tv LCD à l'accueil de la mairie, reliée en USB depuis un ordinateur.
Enfin, la ville doit montrer sa modernité avec notamment la création d'un QRCODE, apposé sur le site et tout type de correspondance papier.

Objectifs du projet :

Véritable vecteur de communication, le site internet de la ville doit être un outil moderne public et montrer un intérêt particulier au niveau des services administratifs, culturels, sociaux, économiques, actualités…

Le public visé :

- Première cible : le citoyen Sterpinacien
- La deuxième cible : L'usager qui fréquente la ville : Travail, école, commerces, sport, culture, services publics…
- Troisième cible : Les visiteurs qui souhaitent venir à Étrépagny (Carte interactive sous forme de plan, annuaire des commerçants…)

Informer
Le site de la ville doit informer sur ses différents services municipaux, fonctionnement du Conseil Municipal, proposer des téléchargements de documents, proposer des paiements en ligne (Cantine…), et traduire la vie politique de la commune : Urbanisme, travaux, associations, action social, culture et sport…
Il doit aussi bénéficier de plusieurs modules :

- Editorial vidéo de Mr le Maire, compte twitter mairie ou du Maire
- Visionneuse bulletin municipal en version numérique
- Intégration du plan de la ville
- Calendrier des évènements au niveau local et aux alentours
- *Option préinstaller (ex : Ustream) permettant la retransmission vidéo des Conseils municipaux*
- 1 icône météo
- 1 moteur de recherche
- Création d'un QRCODE (identité numérique de la ville)
- Icônes Facebook, twitter…

Favoriser les échanges et le partage sur les réseaux (site internet – réseaux sociaux et interne (tv LCD accueil mairie)

Le site doit être un moyen d'échange, de partage mais aussi de récupérer des informations.
Il devra se doter des modules suivants :

- Inscription à la newsletter de la ville avec envoi en nombre illimité.
- Option bouton de partage des articles sur réseaux sociaux (Facebook, Twitter…)
- Formulaire de contact, intégrant par exemple une demande de travaux, une demande de prise de rendez-vous avec Mr le Maire.
- Annuaire autonome pour les associations (avec codes d'accès personnels pour chacune d'entre elle. La validation du contenu se fera néanmoins par la ville d'Étrépagny)
- Module de partage de l'information choisie sur la TV à l'accueil de la mairie.
- Pack adresses mail avec redirection depuis mairie.etrepagny@wanadoo.fr
- Module « Donnez votre avis » : activation / Désactivation

Accessibilité publique et téléchargement de fichiers administratifs

- Critère AA décret n°2009-546 du 14 mai 2009 (http://references.modernisation.gouv.fr/rgaa-accessibilite)
- Guide des droits et démarches (ex : http://www.monclocher.com/monclocher-service-public/)

Spécifications techniques

Le site internet doit être un véritable outil de communication qui évolue dans le temps, en fonction des évènements et de la politique menée par la ville. Il convient donc que l'architecture au niveau du bandeau de présentation de la page d'accueil puisse changer en fonction de l'actualité.
Les titres des modules présents actuellement sur la page d'accueil de www.etrepagny.fr peuvent convenir. Le retour des internautes est tel qu'ils ne se sentent pas perdus sur la page d'accueil, qui n'est pas surchargée. Par contre, au niveau du module « Donnez votre avis », il est souhaitable qu'il puisse être désactivé et remise en ligne lorsque la ville le juge utile.
La page d'accueil devra donc être aérée, moderne, respectant peut-être aussi la charte graphique du blason d'Étrépagny.
L'ergonomie du site de la ville les Andelys (http://www.ville-andelys.fr) pourrait convenir, notamment avec le bandeau défilant que l'on doit pouvoir mettre à jour très facilement en fonction de l'actualité de la ville.

Ergonomie du site :

La création graphique doit être un atout afin qu'il soit agréable de surfer sur le site, notamment en terme d'accessibilité pour tous et par tous.
Le site devra être *responsive*, en proposant une navigation sur ordinateur, tablette et/ou Smartphone : choix depuis la page d'accueil (ex : http://www.saint-denis-le-ferment.fr/)
Aussi, il devra être parfaitement compatible avec tous les navigateurs internet : internet explorer, Firefox, Safari, Chrome, Netscape…)
Concernant les modules de téléchargement, le site ne devra pas nécessiter de plug-in additionnels hormis les players multimédias standards et celui d'Acrobat Reader dans sa version gratuite.

Administration du site

La ville d'Étrépagny souhaite être autonome concernant les mises à jour de version de son site internet. Par ailleurs, le prestataire devra s'assurer que les mises à jour de version du cms puissent se faire automatiquement sans nuire à la fréquentation du site.

Concernant la gestion des contenus, elle doit être dans la mesure du possible simple, notamment dans la rédaction d'articles et insertion de photos, code vidéo…
Toute information doit pouvoir être modifiée, déplacée ou supprimée.

Hébergement :

L'hébergement doit permettre de répondre aux besoins suivants :

- Disponibilité du trafic du site
- Réactivité
- Sécurité

Il conviendra de préciser **l'infrastructure d'hébergement** :

- liste des sites déjà hébergés sur les serveurs
- Nombre de connexions/jour actuellement constaté sur ses serveurs
- Ressources et outils d'administration utilisés
- Protection des pages et applications hébergées
- Périodicité des sauvegardes
- Scan en ligne du site (via antivirus)
- Disponibilité du site : 24h/24 et 7j/7
- Délai de rétablissement en cas de coupure du service.
- Forfait maintenance proposé

Concernant le **nom de domaine**, le prestataire sera chargé du transfert auprès de l'hébergeur du site et du prestataire actuel.
Durant la période de réalisation de la refonte du site, le site actuel devra rester en ligne. Le prestataire devra le cas échéant, communiquer le délai de transfert de l'ancien site à la nouvelle version, temps pendant lequel le site sera inactif.

Statistiques et fréquentation :

Le prestataire devra installer le module Google analytics avec code de suivi afin d'obtenir des statistiques de fréquentation par page, notamment :

- Nombre d'accès visiteurs (historique mensuel, jour, heure)
- Mots clefs tapés par les visiteurs
- Moteurs et annuaire de provenance
- Pages visitées
- Provenance géographique
- Jour et tranche horaire des visites
- Type de navigateurs utilisés

Propriétés et droits

La ville d'Étrépagny sera propriétaire de l'ensemble des images, vidéos, graphismes, iconographies et autres contenus créés pour le site.
Le site devra être déclaré à la CNIL

Accompagnement pour le contenu du site.

La ville doit pouvoir maîtriser elle-même la mise à jour de son site et ne pas dépendre du prestataire qui le réalise.
La solution technique que l'on souhaiterait retenir est **WordPress**. Cette dernière permettra d'assurer la gestion du contenu sans intervention externe. Ces tâches doivent pouvoir être réalisées en interne par des personnes non spécialisées.

Le prestataire devra indiquer les moyens mis à disposition pour mettre à jour les pages du site (exemple : Filezilla, accès FTP, interface de mise à jour, logiciel à acquérir)

Le prestataire assurera la formation des élus et agents en charge du site, afin qu'ils soient en mesure de mettre en ligne le contenu et d'utiliser toutes les fonctions retenues. Il précisera le temps nécessaire sachant que cette formation aura lieu en mairie. Aussi, un manuel d'utilisateur devra être remis.

Transfert des données du site actuel

Le prestataire proposera un forfait pour la reprise de l'ensemble des informations du site actuel afin de les transférer sur le nouveau site en respectant l'arborescence qui aura été définie.

Modalité particulière

La mise à disposition du produit devra se faire dans un délai inférieur à 4 mois

Cadre de réponse

Dans sa réponse, le prestataire devra préciser les points suivants

- Présentation globale de la solution et de ses avantages
- Présentation détaillée
- Proposition financière
- Délai et planning de réalisation, formation
- Présentation de la société et références de sites internet institutionnels (collectivités...)

Date : ……. Signature de l'entreprise :